

MAIRIE DE CRAMANT



51530

DP/CM/2017-134

Objet : implantation d'un SENS INTERDIT

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2 et L.2213-1,

Vu le code de la route et notamment ses articles L.411-1 et R.411-25,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et des autoroutes

Considérant qu'il incombe au Maire de veiller à la sécurité des usagers de la voie publique,

Considérant que pour permettre d'assurer en toute sécurité la circulation allée des Vignes par la mise en place d'un sens giratoire autour des écoles sur le domaine public de la Commune de CRAMANT, il est nécessaire de règlementer la circulation

ARRETE

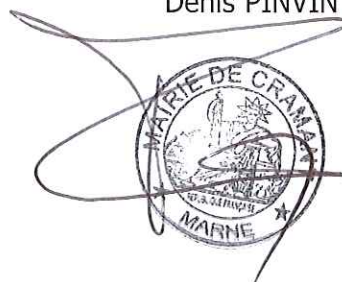
Article 1 : Un panneau de signalisation de type « sens interdit » est installé à l'entrée de l'allée des Vignes à l'intersection du chemin dit de la petite côte ainsi qu'à l'intersection de l'allée du Gros Chêne.

Article 2 : Cette interdiction s'applique à tous véhicules. A dater du 27 février 2017, 00h00, cette disposition sera applicable dès l'installation de la signalisation prévue par l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié et conforme à l'instruction ministérielle.

Article 3 : Monsieur le Maire, Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie, tout agent de la Commune régulièrement assermenté sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cramant, le 13 Février 2017

Le Maire,
Denis PINVIN



Département :
MARNE

Commune :
CRAMANT

Section : AA
Feuille : 000 AA 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 06/02/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2016 Ministère de l'Économie et des
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
EPERNAY
21 Rue du Moulin à Vent 51331
51331 EPERNAY CEDEX
tél. 03 26 58 78 28 - fax 03 26 54 70 31
cdif.epernay@dgi.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

